



COMPTE RENDU DU COMITE DE PROGRAMMATION DU GAL LOIRE BEAUCE DU 25 JANVIER 2011



Les membres du Comité de Programmation se sont réunis le 25 janvier 2011 à la Salle des Fêtes de Villorceau.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du Collège Public :

Monsieur Jean-François BOULAND (Chaingy), Madame Edith CHARDON (Tavers), Messieurs François COINTEPAS (Beaugency), Frédéric CUILLERIER (Saint Ay – Président du GAL), Madame Martine DUMORTIER (Bucy-St-Liphard), Messieurs Pascal GUDIN (Artenay), Lucien HERVE (Coinces), Claude LAFAGE (Patay), Madame Nicole PINSARD (Boulay les Barres) et Monsieur Daniel THOUVENIN (Villorceau).

Ainsi que : Messieurs Dominique COUDY (Bucy St Liphard) et Thierry BRACQUEMOND (Huêtres).

Étaient Excusés : Messieurs Eric DOLIGE (Président Conseil Général), Yves FAUCHEUX (Epièdes en Beauce), Alain PAPOT (Rouvray Ste Croix), Madame Alice POTHIER (Rouvray Ste Croix), Messieurs Antoine PREVOST (Baccon), Jean GUDIN (Baccon), André TERRASSE (Chevilly) et Jean Michel LOPES (Gidy).

Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du Collège Privé :

Messieurs Jean Paul BIESSE (Baccon Patrimoine), Thierry BLANCHARD (Loiret Nature Environnement), Daniel CHARTIER (Conseil de Développement), Gérard COGNEAU (Valimage), Jacques DE ROCHEFORT (Exploitant agricole Patay), Gérard DESCLERC (Président Conseil de Développement), Madame Hélène KAFFES (Amis de l'Orgue), Messieurs Philippe LECOMTE FOUSSET (Exploitant agricole Gidy), Jérôme LESAGE (Hommes et Territoires), Philippe PIEDALLU (FNSEA), Nicolas PINSARD (GDA Loire Beauce), Thomas POINTEREAU (JA Loire Beauce), François POINTEREAU (Racines du Pays Loire Beauce) et Madame Michèle TOTOLERO (Fous de Bassan).

Ainsi que : Messieurs Albert GUILIANO (Conseil de Développement) et Frédéric GOND (Exploitant agricole)

Étaient excusés : Messieurs Jean DAUDIN (Vice-président Chambre d'agriculture), Rémi DUMERY (Vice-président du GAL), Dominique EVEN (ESAT Auvilliers), Laurent GASNIER (Hommes et Territoires), Madame Chantal JOSEPH (Terre de Beauce), Messieurs Frédéric MARCILLE (Exploitant agricole Villeneuve sur Conie), Raphaël PIGNOT (Exploitant agricole Chevilly) et Christian STERNE (Fous de Bassan).

Étaient présents, Mesdames et Messieurs les membres invités :

Mesdames Sandrine CLEMENT (DDT), Katia COUETTE (Chambre d'Agriculture 45), Camille DELILLE (DDT), Carine HEMERY (Théâtre de l'Imprévu) et Monsieur Grégory RENAULT (Jeux de Vilains).

Étaient excusés : Mesdames Pauline MARTIN (Meung sur Loire), Solène REBIERE (Conseil Général), Catherine SOULLIE (Députée Européenne) et Corinne TOUTAIN (ASP).

Equipe technique : Valérie DAZARD (Assistante/chargée de mission), Michelle EON (secrétaire-comptable), Sandra MARTIN (Agent de développement) et Gaëlle TREGUER (Chef de projet Leader).

MEMBRES EN FONCTION			REGLE DU DOUBLE QUORUM			
Nombre total de membres	Nombre total du collège public	Nombre total du collège privé	Au moins 50 % des membres présents	Membres présents le 25/01/2011	Au moins 50 % des présents sont des privés	Privés présents le 25/01/2011
34	15	19	17	24	12	14

La règle du double quorum étant respectée, Monsieur CUILLERIER ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Comité de Programmation. Il donne la parole à Monsieur THOUVENIN, Maire de Villorceau qui présente la commune aux participants. Monsieur CUILLERIER annonce ensuite l'ordre du jour.

I. BILAN LEADER 2010

1. Bilan chiffré (au 31/12/2010)

Monsieur CUILLERIER commente l'état d'avancement du programme en 2010 :

En 2010	Nombre	En attente	Montants (€)
Dossiers déposés :	17		-
Dossiers engagés (<i>passés en Comité</i>) :	19		175 067,01 €
Dossiers conventionnés :	13	9	185 272,95 €
Dossiers payés :	3	2	70 346,24 €

Il précise que le nombre de dossiers programmés est supérieur au nombre de dossiers déposés car certains dossiers ont été déposés en 2009. Ainsi, les taux d'engagement et de paiement sont les suivants :

	Engagé	Payé	Engagé hors animation GAL	Payé hors animation GAL
<i>Au 31/12/10</i>	15,19 %	3,95 %	11,95 %	0,19 %

Le taux de paiement est relativement faible par rapport à l'engagement en raison d'une mise en route difficile de la procédure de gestion au niveau de l'Etat (mise en service logiciel OSIRIS, ...). Le taux d'engagement reste assez faible mais devrait s'accélérer maintenant que la procédure semble débloquée.

Monsieur CUILLERIER poursuit en explicitant la répartition des engagements et des paiements par dispositif puis par fiche action :

Dispositif PDRH	Enveloppe FEADER actuelle : montant alloué	Montant FEADER engagé	% FEADER engagé	Montant FEADER payé	% FEADER payé
111 B	65 000 €				
121 C	150 000 €	15 850,23 €	10,57%		
124	50 000 €	46 536,16 €	93,07%		
132	40 000 €				
133	10 000 €				
AXE 1	315 000 €	62 386,39 €	19,81%		
216	15 000 €				
221	10 000 €				
AXE 2	25 000 €				
311	100 000 €	8 400,00 €	8,40%		
312	10 000 €				
313	35 000 €	2 547,00 €	7,28%		
321	100 000 €	1 157,84 €	1,16%		
323 D	125 000 €	26 477,93 €	21,18%		
323 E	150 000 €	13 214,40 €	8,81%	3192,96 €	2,13%
331	50 000 €				
341 B	140 000 €	22 642,41 €	16,17%	2 307,75 €	1,65%
AXE 3	710 000 €	74 439,58 €	10,48%	5 500,71 €	0,77%
421	150 000 €	6 571,43 €	4,38%		
431	300 000 €	84 518,31 €	28,17%	68 038,39 €	22,68%
AXE 4	450 000 €	91 089,74 €	20,24%	68 038,39 €	15,12%
TOTAL	1 500 000 €	227 915,71 €	15,19%	73 539,10 €	4,90%

Fiche Action	Estimation enveloppe allouée	Montant FEADER engagé	% enveloppe Leader engagé	Montant FEADER payé	% enveloppe totale payé
1 -L'environnement au cœur de l'action du territoire	340 000 €	22 906,92 €	1,53%	2 307,75 €	0,15 %
2- Développer l'efficacité énergétique du territoire	175 000 €	-	-		
3- La Ferme Loire Beauce, laboratoire de la révolution doublement verte	140 000 €	57 183,41 €	3,81%		
4- Circuits courts et diversification : pour une agriculture ouverte	175 000 €	33 640,80 €	2,24%		
5- Action et diffusion culturelle sur l'environnement, l'agriculture et le patrimoine	220 000 €	15 761,42 €	1,05%	3 192,96 €	1,45 %
6- Coopération interterritoriale et transnationale	150 000 €	6 571,50 €	0,44%		
7- Animation et fonctionnement du GAL	300 000 €	84 518,31 €	5,63%	68 038,39 €	22,68 %
TOTAL	1 500 000 €	220 582,36 €	14,71%	73 539,10 €	4,90 %

2. Animation du GAL

Monsieur CUILLERIER donne la parole à Mademoiselle TREGUER pour expliquer le rôle d'animation de l'équipe du GAL.

L'accueil de porteurs de projet avec des projets bien définis consiste à les aider à monter leurs dossiers (en moyenne 2 RDV et des échanges téléphoniques) ou à les réorienter vers d'autres possibilités de subventions le cas échéant.

Le GAL contribue également à l'émergence de projets fédérateurs sur le Pays. Elle expose les différents projets par fiche action de la stratégie Leader.

1 - L'environnement au cœur de l'action du territoire	Biodiversité : diagnostics et conférence Charte paysagère et architecturale
2- Développer l'efficacité énergétique du territoire	Lancement des actions en 2011 (en parallèle du 3ème CRP)
3- La Ferme Loire Beauce	OTPA
4- Circuits courts et diversification	Démarche globale des circuits courts - Soutiens ponctuels à des projets de diversification
5- Action et diffusion culturelle sur l'environnement, l'agriculture et le patrimoine	Loire Beauce Encyclopedia Lettres de Pays
6- Coopération interterritoriale et transnationale	Lancement Route du Blé – Réflexion coopération Loire Pistes innovation agricole (Lituanie,...) + identité culturelle

Monsieur CUILLERIER résume ensuite les atouts et difficultés du programme Leader :

- Une dynamique qui naît autour de la Ferme Loire Beauce
 - Biodiversité : un dialogue fructueux à poursuivre
 - De nombreuses initiatives culturelles à structurer
- Des règles de gestion lourdes qui évoluent (circulaire plans de financement, calcul des recettes, ...)
- Des problèmes de cofinancements ou d'éligibilité
- Un besoin de structures porteuses pour des projets collectifs
 - Un programme pas toujours bien identifié

3. Préconisations pour 2011

Mademoiselle TREGUER annonce les priorités pour la mise en œuvre du programme Leader en 2011 :

- **Relancer la communication (document communication à diffuser par mail + page Site Internet) :**
 - Sur les réalisations pour montrer les possibilités,
 - Sur les thématiques où peu de projets ont émergé.
- **Mise en œuvre stratégie Leader :**
 - Développer les projets dans la fiche action énergie en parallèle avec le travail de la commission concernée (cohérence avec l'élaboration du 3ème Contrat Régional de Pays)
 - Poursuivre et concrétiser les actions Ferme Loire Beauce : élaborer de véritables partenariats, identifier des structures porteuses, lever les freins de gestion...
 - Poursuivre jusqu'à la concrétisation les projets relatifs aux « circuits courts »
 - Culturel : structurer les actions, fédérer, favoriser les actions collectives
 - S'engager dans la coopération transnationale
- **Une maquette financière à actualiser fin 2011**

4. Depuis début 2011

Mademoiselle TREGUER précise qu'une personne a été recrutée depuis décembre par la DRAF et est mise à disposition de la DDT pour le suivi des dossiers axes 3 et 4 FEADER, d'où une mise à jour des dossiers (instruction dans les délais, conventionnement et paiement des dossiers en attente...).

Le dispositif 124 qui n'était toujours pas opérationnel sous le logiciel de gestion Leader est désormais disponible. Deux dossiers programmés en mai et septembre 2009 vont pouvoir être instruits, conventionnés et payés.

II. DEBAT AUTOUR DE DOSSIERS NON COMPLETS

1. Présentation

Création du spectacle « Des Rails... » d'après la prose du Transsibérien de Blaise Cendrars et des Brèves de l'Aérotrain de Patrice Delbourg, œuvre créée lors résidence d'écrivain et des ateliers d'écriture :

- Phase de travail de création en 2011 (fin novembre 2011) → Diffusion du spectacle une quinzaine de fois en région et hors région dont 3 représentations pressenties sur le Pays Loire Beauce (Artenay, Beaugency et Meung sur Loire).
- Estimation coût total : 65 000 €
- Cofinanceurs publics : Conseil Régional, DRAC, villes partenaires (environ 25 000 € escompté)

2. Questionnement :

Quel montant leur accorder sachant que :

- Une aide a déjà été attribuée pour les ateliers d'écriture (1 784,01 €)
- Un soutien des communes du Pays diffusant le spectacle est à prévoir en 2012 (3 communes pressenties : Artenay, Beaugency et Meung sur Loire)
→ estimation subvention à 1 800 € par spectacle (soit 5 400 €)
- La compagnie souhaiterait demander 15 000 € pour la création (subvention maximale possible : 27 000 €)

Points forts	Mises en garde
Valorisation d'un patrimoine spécifique au Pays (sur le Pays et à l'extérieur) Participation de la population locale	Création sur le thème élargi du voyage Une enveloppe du dispositif culturel de 150 000 €

3. Proposition

Accorder la somme demandée (projet bien ancré dans la stratégie) soit 15 000 €

OU

Mettre un plafond pour l'ensemble des dossiers liés à ce projet

Ex : Accorder une subvention maximale de 20 000 € soit 12 500 € pour la création (et conserver environ 5 700 € pour la diffusion)

OU

Mettre un plafond pour ce dossier (projet intéressant mais pas unique sur le dispositif)

Ex : 10 000 € (15% montant global)

Madame HEMERY expose les différents points du projet puis les débats s'engagent. Monsieur GUILIANO demande quel est le nombre de représentations envisagées et quel est le retour sur investissement. Pour une compagnie culturelle, le financement des représentations vise à payer les comédiens mais pas la part de création. Mme DUMORTIER propose de poursuivre le soutien du spectacle suite ateliers d'écriture. Monsieur CUILLERIER fait part des propos de M.DOLIGE quant aux dispositifs de soutien des compagnies théâtrales du Loiret. Des interrogations se posent quant au montant attribué, en raison des autres projets à venir sur le dispositif « conservation et mise en valeur du patrimoine culturel ». Actuellement 11 projets ont été programmés pour un montant proche de 19 000 € soit 12,5% du montant alloué à ce dispositif. D'autres projets structurants sont à venir tels que les « Lettres de Pays » des Fous de Bassan ou Loire Beauce Encyclopedia.

→ Bien que ces échanges aient initié le débat, il est décidé de prendre une décision lorsque le dossier sera complet.

III. PROGRAMMATION DES DOSSIERS COMPLETS

Monsieur CUILLERIER informe que 5 dossiers sont examinés ce jour pour sélection et 1 pour reprogrammation.

Cf. annexe 2 : fiches présentation des projets.

1. Mise en place de la signalétique Route du Blé en Beauce (Pays Loire Beauce)

Monsieur CUILLERIER donne la parole à Mademoiselle DAZARD pour présenter le projet.

Madame DUMORTIER demande si l'ensemble des panneaux va être implanté en même temps sur les communes du Pays. Monsieur CUILLERIER répond par l'affirmative. Monsieur HERVE demande si le Conseil Général est au moins un partenaire technique pour l'implantation des panneaux (localisation précise...) car ils a des exigences précises. Mademoiselle DAZARD le confirme.

Monsieur CUILLERIER présente le plan de financement du projet.

Dépenses (HT)		Recettes	
Fourniture et pose des panneaux	15 902,94 €	Contrat Régional de Pays (80 %)	12 700,00 €
		Leader (20 %)	3 202,94 €
TOTAL (HT)	15 902,94 €	TOTAL	15 902,94 €

Après discussion, Monsieur CUILLERIER demande aux membres qui ont une voix délibérative de voter à main levée. Monsieur CUILLERIER ne prend pas part à cette délibération, le projet le concernant.

➤ **Le projet est sélectionné à l'unanimité par le Comité de Programmation du GAL.**

2. Organisation d'une conférence biodiversité au Pays Loire Beauce (Pays Loire Beauce)

Monsieur CUILLERIER donne la parole à Mademoiselle TREGUER afin qu'elle présente le contenu de la conférence « la Biodiversité et le Pays Loire Beauce » qui s'est déroulée le mardi 14 décembre 2010 à l'Herboretum de St Ay.

Madame CLEMENT, directrice adjointe de la DDT, explique que la DDT a organisé une journée en interne sur la thématique de la biodiversité où est intervenu l'association Hommes et Territoires. Il a notamment été question des diagnostics biodiversité et des études expérimentales de la biodiversité en bords de champs menées sur le Pays Loire Beauce.

Dépenses HT		Recettes	
Frais organisation	458,86 €	Autofinancement Pays (45%)	1 503,36 €
Frais salariaux (15 j agent de développement)	2 881,93 €	Leader (55%)	1 837,43 €
TOTAL	3 340,79 €	TOTAL	3 340,79 €

Après discussion, Monsieur CUILLERIER demande aux membres qui ont une voix délibérative de voter à main levée. Monsieur CUILLERIER ne prend pas part à cette délibération, le projet le concernant.

- **Le projet est sélectionné à l'unanimité par le Comité de Programmation du GAL.**

3. Animation et fonctionnement du GAL 2011 (Syndicat du Pays Loire Beauce)

Monsieur CUILLERIER présente les moyens mis à disposition de Leader au sein du Pays pour 2011 qui font l'objet d'une demande de subvention Leader sur la ligne animation et fonctionnement du GAL :

DEPENSES (HT)		RECETTES	
Salaires + charges chef de projet (100%)	35 000 €	Leader (55%)	39 380,00 €
Salaires + charges gestionnaire (70%)	21 000 €	Autofinancement Pays (45%)	32 220,00 €
Salaires + charges chargée de mission coopération Route du Blé (20%)	5 600 €		
Déplacements	1 800 €		
Fournitures	1 100 €		
Photocopieur	1 000 €		
Documentation et annonces	1 000 €		
Frais affranchissements	500 €		
Communication	450 €		
Assurances et charges	2 850 €		
Charges financières	400 €		
Investissements informatiques et mobiliers	900 €		
TOTAL = 71 600,00 €		TOTAL = 71 600,00 €	

Après discussion, Monsieur CUILLERIER demande aux membres qui ont une voix délibérative de voter à main levée. Monsieur CUILLERIER ne prend pas part à cette délibération, le projet le concernant.

- **Le projet est sélectionné à l'unanimité par le Comité de Programmation du GAL.**

4. Mise en valeur touristique de la Promenade des Mauves (Meung sur Loire)

Monsieur CUILLERIER excuse Madame Pauline MARTIN qui n'a pu se libérer ce jour pour présenter le projet et donne la parole à Mademoiselle TREGUER pour le faire. Elle explique que ce projet est

complémentaire au projet d'édition de documents de communication sur la Promenade des Mauves porté par l'Office de Tourisme et programmé en 2009.

Monsieur CUIILLERIER détaille ensuite le plan de financement de la demande :

Dépenses		Recettes	
Création cheminement, passerelles et sécurisation	28 750,00 €	Taux aide publique : 80 %	34 372,93 €
Achat de bancs, poubelles et tables	14 216,16 €	- Conseil Général (40%)	17 186,00 €
		- Contrat Régional de Pays (30%)	12 800,00 €
		- Leader	4 386,93 €
		Autofinancement : 20 %	8 593,23 €
TOTAL	42 966,16 €	TOTAL	42 966,16 €

Après discussion, Monsieur CUIILLERIER demande aux membres qui ont une voix délibérative de voter à main levée.

- **Le projet est sélectionné avec 23 avis favorables et 1 abstention par le Comité de Programmation du GAL.**

5. Festival du 29 au 35 - Edition 2011 (Compagnie des Jeux de Vilains)

Monsieur CUIILLERIER donne la parole à Monsieur Grégo RENAULT, chargé de production des Jeux de Vilains, qui présente le projet. Mademoiselle TREGUER précise qu'il s'agit d'accompagner l'association dans le nouvel essor du festival sur trois ans par une aide dégressive chaque année. Le présent dossier concerne l'édition 2011.

Monsieur CUIILLERIER détaille ensuite le plan de financement de la demande :

Dépenses		Recettes	
Prestations artistiques	11 312,40 €	Fonds privés (23,5%)	4 200 €
Droits	1 700 €	Recettes	2 000 €
Promotion (impression affiches...)	500 €	Autofinancement (apport en nature)	2 200 €
Achat de denrées alimentaires	750 €	Contribution publique (76,5%)	13 675,15 €
Achat et location de matériel	700 €	Commune	2 000 €
Frais salariaux chargée de communication (6 j)	712,75 €	Conseil Général	1 000 €
Apport en nature spectacle	2 200 €	Conseil Régional	5 000 €
		<i>LEADER (41,5% de l'aide publique)</i>	<i>5 675,15 €</i>
TOTAL	17 875,15 €	TOTAL	17 875,15 €

Monsieur BIESSE s'interroge sur l'intégration des apports en nature dans le plan de financement. Mademoiselle TREGUER explique qu'ils peuvent être pris en compte quand il est possible de les estimer de manière évidente. Dans ce cas, il s'agit de la représentation d'un spectacle de la compagnie lors du festival qui est par ailleurs vendue à ce coût (inclus notamment les frais des comédiens). Ces apports en nature permettent au porteur de valoriser leur part d'autofinancement mais ne pourraient être directement financés par Leader. Monsieur BIESSE demande alors si le bénévolat peut être pris en compte. Mademoiselle TREGUER explique que non car il est difficile d'estimer de manière transparente le temps passé et que la notion même de bénévolat n'a pas ambition à se monnayer. Monsieur DESCLERC rajoute qu'il existe différent type de volontariat.

Après discussion, Monsieur CUIILLERIER demande aux membres qui ont une voix délibérative de voter à main levée.

- **Le projet est sélectionné à l'unanimité par le Comité de Programmation du GAL.**

6. Reprogrammation « Aménagement d'un local pour la vente directe d'asperges » - EARL de la Roncière

Suite à une modification du montant d'intervention d'un financeur (Contrat Régional de Pays), le plan de financement de ce dossier a été modifié après sa validation en Comité de Programmation le 19 janvier 2010. Il est donc nécessaire de le reprogrammer. Monsieur CUILLERIER précise que des négociations sont encore en cours avec la Région. Le choix a été fait de le reprogrammer aujourd'hui afin que, si elles n'aboutissent pas favorablement, la subvention puisse tout de même être versée au porteur de projet rapidement.

Dépenses		Recettes		Initial	Modifié
Travaux peinture, isolation et électricité	46 000,00 €	Contribution publique	18 400 €	9 111,11 €	
		Contrat Régional de Pays (45%)	10 000 €	4 100,00 €	
		Leader (55%)	8 400 €	5 011, 11 €	
		Autofinancement	27 600 €	36 888,89 €	
TOTAL	46 000,00 €	TOTAL	46 000,00 €		

➤ Le projet est sélectionné à l'unanimité par le Comité de Programmation du GAL.

Suite à la validation des dossiers présentés ce jour, Monsieur CUILLERIER informe que les montants engagés s'élèvent à 18,60 % de l'enveloppe Leader.

Dispositif PDRH	Enveloppe FEADER actuelle : montant alloué	Montant FEADER engagé	% FEADER engagé	Montant FEADER payé	% FEADER payé
111 B	65 000 €				
121 C	150 000 €	15 850,23 €	10,57%		
124	50 000 €	46 536,16 €	93,07%		
132	40 000 €				
133	10 000 €				
AXE 1	315 000 €	62 386,39 €	19,81%		
216	15 000 €				
221	10 000 €				
AXE 2	25 000 €				
311	100 000 €	5 011,11 €	5,01%		
312	10 000 €				
313	35 000 €	10 136,87 €	28,96%		
321	100 000 €	1 157,84 €	1,16%		
323 D	125 000 €	26 477,93 €	21,18%		
323 E	150 000 €	18 889,55 €	12,59%	4 414,98 €	2,94%
331	50 000 €				
341 B	140 000 €	24 479,84 €	17,49%	2 307,75 €	1,65%
AXE 3	710 000 €	86 153,14 €	12,13%	6 722,73 €	0,95%
421	150 000 €	6 571,43 €	4,38%		
431	300 000 €	123 898,31 €	41,30%	68 038,39 €	22,68%
AXE 4	450 000 €	130 469,74 €	28,99%	68 038,39 €	15,12%
	1 500 000 €	279 009,27 €	18,60%	74 761,12 €	4,98%

IV. QUESTIONS DIVERSES

Madame CLEMENT, Directrice adjointe de la DDT, souhaite informer le GAL qu'un courrier va être adressé au GAL prochainement. Il sera désormais laissé au choix des GAL, par souci de simplification, d'être en charge de la rédaction des conventions et de la saisie des factures sur OSIRIS. La DDT souhaite préciser que ce n'est pas un désengagement de la DDT et que la structure est actuellement en mesure d'assurer ces tâches. Il est juste demandé au GAL de donner leur avis.